This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Vet. Fr. III B. 4010

~~Vet. Fr. III C. 116~~

Oeuvres de Jean [illegible]

([illegible])

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] les [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La déplorations de l'église [illegible]

[illegible] (512)

[illegible]

[illegible]

[illegible] des [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l'Aquitaine (1125) 200/531, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Triumphe [illegible]

NOTICE

SUR

JEAN BOUCHET.

NOTICE

SUR

JEAN BOUCHET

POÈTE ET HISTORIEN POITEVIN

DU XVIe SIÈCLE

DISCOURS

Prononcé à la Séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest le 27 décembre 1857

PAR

M. H. Ouvré

Docteur ès lettres, Président de cette Société.

POITIERS

IMPRIMERIE DE A. DUPRÉ,

RUE DE LA MAIRIE, 10.

1858.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1966
OF OXFORD
LIBRARY

EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST
(Tome XXIV, année 1857).

NOTICE
SUR JEAN BOUCHET.

MESSIEURS,

Permettez-moi de saisir l'à-propos de cette réunion consacrée à l'archéologie et à l'histoire, pour accorder un souvenir au plus ancien monument de cette ville qui disparaît en ce moment. Les Arènes avaient échappé à bien des vicissitudes, mais il semblait qu'enfin les hommes voulaient abandonner au temps le soin d'achever leur ruine. Le temps avait jeté son manteau sur leurs blessures; elles restaient oubliées, déshonorées et soustraites à la curiosité publique par leur déshonneur même: n'importe, elles subsistaient. Quelques esprits éclairés leur gardaient une mémoire fidèle; on les avait mesurées, on avait raconté quelques fragments de leur histoire. D'autres se sont enfin souvenus d'elles, mais pour leur porter le dernier coup; et, dans ce péril, elles n'ont rencontré que de l'indifférence, ou qu'un bon vouloir impuissant à les protéger. Espérons du moins que cette ruine en empêchera d'autres. Que le génie du progrès vienne visiter Poitiers sur sa raide colline, mais sans lui faire oublier que ses souvenirs et les institutions qui s'y rattachent seront toujours le trait distinctif de son originalité, et, quoi qu'elle fasse, la meilleure part de son importance.

Heureusement que ceux même qui ne se piquent pas d'un grand amour pour les monuments anciens, ces irrécusables témoins de l'histoire, ne vont pas jusqu'à dédaigner l'histoire elle-même. On ne l'étudie pas toujours, mais on se promet bien de l'étudier à la prochaine occasion. On est surtout satisfait de rencontrer, sans les chercher beaucoup, quelques détails sur sa province, sur sa ville natale; et quand on les a lus, les monuments eux-mêmes, muets la veille, semblent s'animer et prendre une voix pour dire : J'ai vu. Il me semble que, le jour où l'histoire locale sera bien connue, la cause de l'archéologie sera à moitié gagnée. Malheureusement cette histoire, commencée presque partout, n'est guère achevée nulle part. C'est en effet, je le sais, un champ difficile et ingrat à cultiver, sans étendue, sans grande perspective, et où le labeur est loin de rendre ce qu'il coûte. Il n'en faut savoir que plus de gré à ceux qui ont le courage de s'y livrer; or, à ce titre, Messieurs, vous me permettrez d'arrêter votre attention sur celui qui peut être regardé comme le père de l'histoire du Poitou. Cet homme estimable est Jean Bouchet; et, il faut le dire, il est, à Poitiers même, plus cité que connu. Quelques notices incomplètes ou fautives, une sèche mention de ses nombreux ouvrages, voilà tout ce qu'on possède sur lui. Il mérite pourtant qu'on essaye de le faire mieux connaître.

Jean Bouchet était de Poitiers; il y naquit dans la seconde moitié du règne de Louis XI, en 1476. Son père, issu d'une famille riche, mais ruinée par quelque revers de fortune, avait quitté Angers pour s'établir comme procureur au siége royal de cette ville. Bouchet le perdit à l'âge de quatre ans, et resta sous la tutelle de sa mère, qui prit soin de son éducation.

Bouchet fit ses premières études au collége de Puygarreau, sous Julien Tortereau, auquel il a consacré une touchante épitaphe. Il semble qu'on voie ce bon prêtre allant par les rues avec son vêtement gris brun étroitement serré au corps et souvent percé, et s'arrêtant pour caresser et interroger les petits enfants. Ses écoliers, du plus loin qu'ils le voyaient, ôtaient leur chaperon et répétaient tout haut l'*Ave Maria*. Le tableau de cette douce et souffrante figure, de ce cœur malade d'amour divin, laisse aujourd'hui encore dans l'esprit une impression involontaire de respect.

Bouchet avait d'abord été tonsuré; mais il renonça à la prêtrise pour se mettre à l'étude des lois. La grande distraction des étudiants en droit était de s'enrôler dans quelque corporation dramatique. Aux fils de famille, aux *enfans sans souci*, la *sottie*, satire allégorique des travers du temps; la noire phalange des clercs du palais, plus pauvres, mais aussi joyeux, obéissait au *roi de la Bazoche*, et gardait pour elle les *moralités*, les *farces*, dont le type, comme le modèle, est l'*Avocat Pathelin*. L'auteur présumé de cette farce immortelle, Pierre Blanchet, alors avocat au barreau de Poitiers, s'était rendu redoutable autant que célèbre par la verve et la hardiesse de ses satires, qui n'épargnaient personne. Bouchet fut un des amis de Blanchet, et le joyeux comique le nomma même plus tard un de ses exécuteurs testamentaires. Mais son goût le portait surtout vers ceux de son âge : Rogier, plus tard conseiller à la sénéchaussée; Gervaise, qui devint assesseur de l'official, et le bon Rivière, qu'une mort prématurée enleva à ses amis. C'est Rivière qui traduisit en français et qui publia à Paris, en 1497, la grande *moralité* de la *Nef des fous*, dont Bouchet avait

commencé la traduction de son côté. Toute la semaine, on allait assidûment, les gros cahiers sous le bras, à la leçon du maître; mais, le congé venu, que de francs rires et de joyeux ébats!

« Nous prenions vestemens de pastours,
Et jouyons en très joyeulx atours
Pour passe temps, satyres, bergeries,
Et faisions tout plein de mommeries,
J'entends ès jours que l'escolle cessoit,
Et que chacun ses ébats pourchassoit. »

C'est Bouchet qui, longtemps après, rappelait ainsi les jeux de sa jeunesse. Un autre divertissement était d'aller écouter les *mystères*, que jouaient les *confrères de la Passion*. On se rendait en foule au cimetière de Saint-Cybard pour y entendre, comme on pouvait, la vie de saint Christophe, de sainte Catherine, de saint Etienne ou de saint Georges. Quelquefois la représentation avait lieu avec un plus grand appareil, sur un théâtre plus relevé, au Marché-Vieux, par exemple. Le clergé de la ville, qui, depuis quelque temps, anathématisait les *moralités* et les *farces*, prêtait ses habits sacerdotaux pour augmenter la pompe de ce divertissement pieux, et en prenait sa part, pressé sur les échafauds. Bouchet n'a pas oublié le *mystère* de la *Passion*, qu'il vit jouer à l'âge de dix ans, sur la place du Marché-Vieux, « en grand triomphe et somptuosité, » et il en a fait mention dans ses *Annales* comme d'un événement d'importance.

Ainsi coula le temps pour lui jusqu'à l'âge de vingt ans. Déjà il avait commencé à faire des vers. C'était alors la mode commune. Cette poésie était, il est vrai, sans

idées, sans harmonie, sans règles, et n'attestait aucun talent, mais montrait seulement un goût très-répandu pour les plaisirs de l'esprit. Charles VIII revenait alors du royaume de Naples, perdu presque aussitôt que conquis, et l'imagination publique volait au delà des Alpes à la suite des armées françaises. Bouchet, qui s'était inspiré de ces événements pour rimer ses premiers essais, la *Complaincte des Estats sur le voyage et guerre de Naples*, trouva bientôt une occasion d'en tirer profit. Les habitants de Poitiers, apprenant que Charles VIII gardait rancune aux Parisiens, qui lui avaient refusé un subside, voulurent en profiter pour ravoir le parlement, qu'ils regrettaient toujours; et, en 1496, ils envoyèrent une députation au roi, qui se trouvait alors à Lyon. Le jeune Bouchet fut du voyage. Charles VIII, auquel il présenta ses poésies, l'encouragea, lui indiqua à traiter un sujet national à Poitiers, la vie de sainte Radégonde, et ordonna à son ministre Robertet de lui trouver un emploi.

Dans cette espérance, Bouchet resta à Paris, où il s'établit comme clerc chez un procureur. A Paris, la *Bazoche* régnait en grand appareil et étalait ses jeux jusque sur la table de marbre du palais. Bouchet ne tarda pas à s'affilier à la joyeuse compagnie. Il en coûta quelque chose à ses mœurs, et il nous a avoué avec une pudique réserve qu'il se laissa gagner à la dissipation commune. Il rimait l'*Amoureux transi*, il mettait sa verve complaisante au service de quelques jeunes fous de son âge. Mais le repentir lui vint presque aussitôt, et il se hâta de se désavouer dans un autre ouvrage, les *Angoisses et remèdes d'amour*, qui marquèrent la fin de ses égarements passagers. On lui trouve déjà le ton austère et l'aplomb

d'un vieux moraliste dans un livre qui parut peu après sous ce titre bizarre : *Les Regnards traversans les périlleuses voies et folles fiances du monde.* Le sujet est le tableau critique de toutes les conditions, et les renards ne sont autre chose que des vices, qui courent à travers la société en y exerçant leurs ravages. Ce vieux thème littéraire, qui avait défrayé le XIVe siècle, gardait encore beaucoup de sa vogue, ce qui prouve à la fois la stérilité de l'invention poétique et la tolérance du pouvoir. Bouchet ne connaîtra guère d'autres sources d'inspiration, et toute sa vie il restera fidèle à ce caractère de son début.

Cet ouvrage donna lieu à un procès en contrefaçon entre le jeune clerc et son libraire, maître Vérard, qui était un des éditeurs en renom de ce temps-là. Ce Vérard, pour augmenter le débit du livre, avait eu l'idée de le donner au public comme l'œuvre de Sébastien Brand, le célèbre auteur de la *Nef des fous*. Bouchet, qui tenait à son nom, quelque obscur qu'il fût, cita son imprimeur au Châtelet, et gagna sa cause. C'est alors qu'il fit choix de son surnom poétique, car il en fallait un pour faire bonne figure dans le monde des lettres. On l'empruntait aux devises ou au blason de la chevalerie, vieil arbre presque desséché et qui ne vivait plus que par l'écorce : c'était l'*Esclave fortuné*, l'*Humble espérant*, etc. Bouchet s'appela le *Traverseur des voies périlleuses*. Ce fut sa marque dans cette foule de poëtes médiocres qui avaient fait de l'art une école de difficultés, de subtilités, d'allégories insipides et froides, les Meschinot, les Crétin, les Le Maire, dont le nouveau venu ne prononça jamais les noms qu'avec respect, et qui s'habituèrent à le considérer comme un des leurs.

Son plus vif désir aurait été de pouvoir se livrer sans

partage à l'étude et à la poésie; mais la mort soudaine de Charles VIII avait emporté ses meilleures espérances de fortune et de loisir. Toutefois il ne se découragea pas sur-le-champ, et essaya de se glisser à la cour, dans la suite de quelque seigneur. Mais il était trop petit compagnon pour obtenir un regard; il n'y gagna que d'être mal nourri, mal couché, de se rompre de fatigue et de dépenser son argent en pure perte. S'il n'a pas mis trop d'humeur dans le croquis qu'il a tracé de cette vie subalterne, la cour de France, déjà brillante en haut des lumières de l'Italie, tenait encore par le bas à la grossièreté féodale. Bouchet n'avait pas une ambition assez tenace pour lui faire longtemps le sacrifice de ses aises et de son repos. Le dégoût le saisit; et comme il s'était marié, il se décida à prendre un gagne-pain, et, vers 1503, il revint exercer à Poitiers le métier de son père : il avait alors vingt-sept ans environ.

C'était bien peu de chose au prix de ce qu'il avait rêvé. A Poitiers, il lui était difficile de trouver à qui parler poésie, et, au lieu de savourer le culte des muses, il lui fallait dévorer les aridités de la chicane. Pourtant, le joug une fois accepté, Bouchet le porta courageusement, et s'il murmura quelquefois contre son métier, il l'exerça du moins en conscience. On a même de lui un traité de procédure, réimprimé plusieurs fois, et qui paraît avoir été classique. Comme il n'était point « affamé ni cureur » de bourses, » mais soigneux, appliqué et entendu dans les affaires, la clientèle ne lui manqua pas. Bien qu'il se plaigne quelque part de n'avoir jamais eu devant lui une avance de deux mois, il trouva le moyen de vivre honorablement et d'élever ses huit enfants. Il avait une petite maison de campagne à la Villette, au bourg de Chau-

vigny, et à Poitiers, la maison paternelle. C'était l'ancienne hôtellerie de la *Rose*, qu'avait habitée Jeanne d'Arc; et son vieux voisin, Christophe du Peyrat, alors presque centenaire, lui montrait la pierre où la jeune fille « avait » pris avantage » pour monter à cheval. Ce logis était rue Saint-Etienne, non loin du palais. C'est là qu'après avoir secoué la poussière de ses dossiers, notre procureur s'enfermait dans la « chambre des muses, » pour rafraîchir par l'étude sa tête fatiguée par les affaires.

Le travail fut en effet le besoin le plus impérieux et la seule distraction de sa vie. Il s'était promis de consacrer au moins une heure chaque jour à une occupation de son choix. Il tint parole, et il calcule lui-même que, pendant trente ans, il a pu économiser un total de plus de onze mille heures, et composer ainsi une foule d'ouvrages, sans dérober un seul instant aux devoirs assujettissants de sa profession. Mais son bonheur, c'était, les dimanches et fêtes, après l'office, quand ses voisins et compères jouaient à la paume ou devisaient autour d'une bouteille, de s'enfermer pour rimer, rimer à perdre haleine. Une de ses bonnes fortunes, qu'il a notée avec soin, fut, qui le croirait? l'invasion de sept ou huit pestes qui de temps en temps désolèrent Poitiers. La vie semblait alors comme interrompue; souvent le palais suspendait ses audiences. Bouchet, heureux de trouver à ce prix des vacances inattendues, courait chercher à la campagne l'air pur et de longues journées de liberté. Là, il pouvait enfin satisfaire son robuste appétit de travailleur.

Cette vie régulière et appliquée obtint peu à peu sa récompense; ce fut l'estime des chefs de la magistrature, et surtout de précieuses amitiés littéraires, dont l'influence se fit sentir sur toute sa vie. Les plus anciennes étaient

celles de deux abbés de son voisinage, Antoine Ardillon, abbé de Fontaine-le-Comte, homme d'aimable caractère et de bon conseil, et Jean d'Auton, abbé d'Angle. D'Auton faisait des vers, et il enseigna à Bouchet ce qu'il savait en poésie. Il était aussi historiographe de Louis XII, qu'il accompagnait souvent dans ses voyages, et sa conversation développa et entretint chez son élève un goût qui ne se démentit pas pour les recherches historiques.

Mais la liaison dont Bouchet attendait le plus pour sa fortune, et qui pouvait flatter le mieux son légitime amour-propre, fut celle qu'il forma dans la maison de la Trémoille, dont le chef, vers 1510, l'attacha comme procureur à son hôtel. Cette maison était alors la plus riche, la plus brillante, la plus influente de la province. Louis II, *le chevalier sans peur et sans reproche*, avait été, depuis la mort de Louis XI, employé au premier rang dans toutes les affaires importantes, et offrait l'alliance d'une grande position et d'un beau caractère. Bouchet, distingué et apprécié par lui, trouva une vraie familiarité chez son fils, le jeune prince de Talmont, qui aimait et cultivait les lettres. Sa gravité, sa piété solide, ne lui servirent pas moins auprès de la mère du prince, Gabrielle de Bourbon. C'était une de ces châtelaines chastes et fières, dont le type allait bientôt disparaître à la cour de François Ier, surveillant elle-même l'administration de ses biens, entretenant à sa petite cour l'ordre et la décence la plus scrupuleuse, et employant ses loisirs à composer des ouvrages de piété. C'est à Bouchet qu'elle confiait le soin de les faire revoir et approuver par des docteurs d'une scrupuleuse orthodoxie. Lui-même adressait à la noble dame des épîtres théologiques, et ainsi s'établissaient

entre eux des rapports fondés, non-seulement sur l'intérêt, mais sur l'estime et la convenance des goûts.

La bienveillance de la Trémoille fournit quelquefois à Bouchet l'occasion d'approcher de Louis XII, qui voyait avec plaisir les gens de lettres, et surtout les historiens. Il se trouvait à Blois dans la chambre royale, un jour que la conversation tomba sur les *sotties* jouées à Paris, et dans lesquelles le souverain n'était pas plus épargné que les autres. « Je veux qu'on joue en liberté, répondait Louis XII, et que les jeunes gens déclarent les abus qu'on fait en ma cour, puisque les confesseurs et autres qui font les sages n'en veulent rien dire; pourvu qu'on ne parle de ma femme, car je veux que l'honneur des dames soit gardé. » C'est d'après Bouchet que le propos a été depuis raconté et relevé comme un hommage à la mémoire de ce bon roi.

C'était alors le moment de la complication la plus dangereuse des guerres d'Italie, celui de la querelle avec le pape Jules II. Pour se défendre contre un adversaire qui appelait la religion au secours de la politique, Louis XII lâcha la bride à l'esprit public, et souleva même une explosion de gallicanisme, comme avait fait jadis Philippe le Bel. Les *bazochiens* raillèrent le pape sur leurs tréteaux, à Paris; un valet de chambre du roi, Jean Le Maire, dédia à Louis XII un hardi pamphlet où il conviait les princes séculiers à la réforme de l'Eglise, malade, selon lui, de trois plaies : l'ambition, l'omission des conciles généraux, et le célibat des prêtres. Bouchet joua aussi son rôle en cette circonstance. En 1510, il était à Tours, où se tenait le concile national qui se prononça contre le pape, et il s'inspira de cet esprit d'opposition

dans un pamphlet en vers qu'il publia peu après sous ce titre : *La déploration de l'Église militante sur ses persécutions intériores et extériores*, etc...., 1512. Ce livre, aujourd'hui extrêmement rare, et dont l'auteur, dans une réimpression, a pris soin de tempérer les hardiesses, est une attaque fort vive, non-seulement contre Jules II, mais contre la simonie, l'ambition, l'avarice qu'il reproche aux princes de l'Église. Il y a plus d'emportement encore dans une épître qu'il publia, après la bataille de Ravenne, sous la forme de conseils adressés par Henri VII d'Angleterre à son fils Henri VIII, pour le détourner de l'alliance du pape. On peut en juger par ce passage :

Ne voy tu point que Julius a tort,
Si pape il est, je ne scay par quel sort ;
Car il ne faict ce que deust faire un pape.
Deust-il porter harnois en lieu de chappe ?
Deust son sainct nom estre de sang pollu ?
Le doit-on veoir en habit dissolu ?
Luy qui se dict des servans serviteur,
Le deust-on veoir de terre usurpateur ?
Est-ce raison, les grâces et pardons
Que par pitié deust donner, et par dons,
Vendre à l'argent? Sont-ce pas maléfices?
Par quels moyens sont baillés bénéfices ?
Par quel moyen sont prebstres ordonnez ?
Par quel moyen sont sacremens donnez ?
Dy moy quelle est d'aulcuns prebstres la vie,
Sans en mentir, ne parler par envie?
D'où vient ce mal et terrible meschief,
Fors seulement de la coulpe du chief,
Qui deust donner exemple de bien vivre ?
Est-ce pas luy qui porte le grand livre
Escript du sang du benoist Jesus-Christ ?

OXFORD

Est-il dedans, en ton advis, escript
Qu'un pape doit estre avaricieux
Vindicatif, superbe et vicieux? etc.

Le conseil qu'il donne aux princes :

« C'est d'un bon cœur prendre la charge et faix
De convocquer toute l'Église ensemble,
Qui pourra bien, ainsi comme il me semble,
A telz erreurs provision donner,
Et pour bien vivre une forme ordonner. »

De pareilles attaques n'ont pas été sans influence sur les progrès de la réforme en France; et nos rois, qui voulurent plus tard l'étouffer dans le sang, pouvaient se reprocher de lui avoir tendu la main pour servir les nécessités momentanées de leur politique. Quoi qu'il en soit, ces deux écrits de Bouchet offrent un monument aussi curieux que peu connu de cette alliance accidentelle du pouvoir avec l'esprit, et de la liberté presque factieuse que des âmes sincères et droites portaient alors dans leur catholicisme.

Une polémique aussi hasardée était une médiocre recommandation auprès d'Anne de Bretagne, dont les scrupules religieux, dans toute cette querelle, avaient souvent gêné la conduite de son époux; pourtant elle accueillit Bouchet avec faveur, à la prière de la duchesse de la Trémoille, et l'admit dans sa petite cour de poëtes, dont Jean Le Maire était le plus bel ornement. Pour être agréable au nouveau venu, elle l'invita à refondre son Histoire de sainte Radégonde, restée inachevée depuis Charles VIII. La mort d'Anne de Bretagne, qui arriva peu après, empêcha Bouchet de lui offrir les prémices

de son ouvrage; mais il reporta ses espérances sur sa fille, la bonne et pieuse Claude de France, faite pour goûter ce chaste tableau d'une vie royale enfouie dans un cloître, et qui en accepta en effet la dédicace, quand il fut achevé (1517).

Louis XII, de son côté, lui donnait le plus délicat et le plus flatteur des encouragements, en le chargeant de composer pour son usage une épître sur les obligations de la royauté. Il aimait ces sortes d'ouvrages, et se plaisait à la lecture du *Traité des devoirs* de Cicéron. Bouchet se mit à l'œuvre sous l'inspiration de Jean d'Auton, qui venait en aide, sans jalousie, à sa faveur naissante. Comme on pouvait s'y attendre, son tableau des devoirs de la royauté est le panégyrique des vertus du roi; mais, à ce moment de son règne, Louis XII pouvait être loué par le récit fidèle de ses actions; et ce fait honore à la fois et celui qu'on trouvait digne d'un pareil office, et le prince assez bon pour le demander.

C'était là un grand pas vers cette domesticité de cour dont nos rois payaient alors les services des gens de lettres. Malheureusement pour Bouchet, Louis XII mourut l'année suivante. Déchu de ses espérances, il céda volontiers au désir du prince de Talmont, qui le priait de rendre un dernier hommage au prince que toute la France pleurait. Il mit ses regrets dans la bouche de la princesse Marie d'Angleterre, que la politique avait donnée, l'année précédente, pour épouse à Louis XII, et qui tombait brusquement par sa mort au rang de sujette. Cette oraison funèbre, sans élévation et sans grâce, contient pourtant plus d'un trait que l'histoire peut recueillir; et quelque inférieur que l'auteur soit au sujet, son émotion triomphe par moments de sa gaucherie même. Bouchet avait encore

de longues années à vivre; mais chez lui bien des sentiments et des idées s'arrêtèrent à cette date. Pour les mœurs comme pour le tour d'esprit, il resta contemporain de Louis XII. Ce roi fut son idéal, et son brillant successeur ne put l'effacer de son cœur ni de sa pensée. Il avait raison de le regretter, car l'occasion de fortune, que ce prince commençait à lui offrir, ne se représenta plus.

François Ier était le roi des gentilshommes, mais non celui de la bourgeoisie, qui répétait tout bas le fâcheux pronostic de Louis XII : Ce gros garçon gâtera tout. A cette majesté débonnaire qui se laissait familièrement approcher et conseiller par un procureur, succédaient l'impatience et la hauteur d'un jeune homme, altéré d'autorité comme de plaisirs. Les modes littéraires changeaient aussi. Plus de faveurs de cour pour ces poëtes *équivoqueurs*, qui attristaient et alourdissaient la langue; à leur place s'élevait un nouvel astre, dont le premier rayon faisait rentrer dans la nuit ces pâles et douteuses étoiles. Clément Marot ne dressait pas pour le jeune souverain un programme de vertus royales; il l'engageait avec grâce à suivre « le noble état des armes et le beau train d'amour. » Bouchet, pendant ce temps, retourné malgré lui à son étude, ajustait laborieusement l'un à l'autre les rondeaux et les ballades de son *Chapelet des princes*, où il soulageait, en passant, sa mauvaise humeur contre le nouveau règne.

Ces médiocres vers avaient au moins le don de plaire au jeune Talmont, auquel ils étaient dédiés; mais Bouchet venait à peine de les lui offrir, que le prince périt à Marignan. Il se hâta de composer en son honneur le *Temple de bonne renommée*. C'est Gabrielle de Bourbon qui

lui avait demandé ce livre; mais elle ne put se reposer longtemps sur l'éloge de son fils. Sa douleur l'emporta sur sa piété et sa force d'âme : après avoir langui quelques mois, elle alla le rejoindre.

Bouchet ne s'était pas encore consolé de cette double perte, quand un nouveau coup vint le frapper. Il comptait sur la bienveillance du sire de Boisy, ancien précepteur de François Ier et devenu son ministre; Boisy mourut (1519). Ce fut pour Bouchet l'occasion d'un nouvel ouvrage, le *Labyrinthe de fortune*, où se combattaient sa résignation chrétienne et le regret de ses espérances perdues. Il l'avait adressé à la sœur du roi, et, dans l'espoir d'obtenir son patronage, il se rendit, vers 1521, à Paris, où l'appelait un vieil ami, le chevalier Roussart, maître d'hôtel du jeune Dauphin. Mais ce voyage ne lui fut d'aucun fruit; Roussart ne put rien pour sa fortune, et se borna à l'aider de quelques conseils littéraires : ainsi il lui enseigna l'alternement régulier des rimes masculines et féminines, que Bouchet observa en effet, depuis ce temps, dans ses ouvrages.

De retour à Poitiers, il se remit avec ardeur à un ouvrage d'histoire, commencé depuis plusieurs années. Le règne de Louis XII avait vu paraître quelques essais sur les antiquités nationales. Un des plus récents était celui de Jean Le Maire, dont l'érudition n'avait guère fait qu'entasser des chimères sur nos origines. Bouchet, qui l'admirait beaucoup, eut aussi l'ambition d'apporter sa pierre à l'édifice, et de mêler à l'histoire de France celle de sa province. Il en avait fait le vœu à Dieu et à saint Hilaire, le patron de la ville de Poitiers. Le latin semblait alors le seul langage digne du genre historique; mais, sur ce point encore, Bouchet partageait l'opinion de Le Maire

que la langue française « estoit gente, propice, suffisante assez et du tout élégante pour exprimer en bonne tout ce que l'on sçauroit excogiter. » Son bon sens, ou, si l'on veut, son insuffisance, lui faisait rencontrer ce qui plus tard échappait à l'intelligence supérieure du président de Thou. Moins occupé du style que de la vérité, il allait fouillant le trésor de la ville, les archives des maisons nobles, celles des chapitres et des couvents, consultant les traditions, les chartes, les inscriptions, les monuments de toute espèce. Sa réputation de chroniqueur s'établissait peu à peu. Plus d'un seigneur fort ignorant en histoire, mais d'autant plus chatouilleux sur sa noblesse, lui demandait les preuves de l'antiquité de sa maison, « comme si c'estoient choses establies et arrestées dès le temps de Noé et ses premiers enfans.» On attribuait même aux détails de son Histoire de sainte Radégonde un arrêt des *grands jours* de Poitiers (1519), qui réformait les deux couvents de femmes de la ville, ceux de Sainte-Croix et de la Trinité.

Après huit années de recherches, Bouchet publia à Poitiers, en 1525, sous le nom d'*Annales d'Aquitaine*, un récit de l'histoire du Poitou, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1519. Bien des questions s'y trouvaient, sinon résolues, du moins posées : l'*Origine des Poictevins; Du vieil Poictiers; Du palais Galienne de Poictiers; Privilèges donnés aux citoyens de Poictiers*, etc..., etc... C'était un des premiers essais d'histoire provinciale qui eussent été tentés en France; il fut accueilli avec un vif sentiment de curiosité.

Pour les règnes de Charles VIII et de Louis XII, Bouchet avait surtout mis à profit les souvenirs de la Trémoille; et c'est sous le patronage de l'illustre et véridique général

qu'il fit paraître son livre. Mais ses dédicaces semblaient porter malheur. La même année, la Trémoille trouvait à Pavie la mort qu'il avait toujours souhaitée, celle du champ de bataille. Une si belle vie méritait d'être racontée. Jean d'Auton, que le nouveau règne avait renvoyé à son monastère, mais qui gardait toute son affection pour Bouchet, lui fit une loi de l'accomplissement de ce pieux devoir; et celui-ci rassemblant ses souvenirs de quinze ans, interrogeant l'écuyer du prince de Talmont, l'honnête Régnaud de Moussy, inconsolable de survivre à tous ses maîtres, écrivit avec rapidité le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, qui est son meilleur ouvrage.

Bouchet avait dédié son livre à Robertet, n'osant l'offrir à François Ier, à cause de « la rudité de son style. » Le roi se soucia peu, en effet, de récompenser un écrivain dont le franc-parler, plus encore que le langage, prolongeait sous son règne l'école littéraire de Louis XII. Passe encore pour ses revues de vices sociaux, inoffensives à force d'être générales. Mais dans des ouvrages sérieux, comme la biographie de la Trémoille et les *Annales d'Aquitaine*, le grand respect de Bouchet pour la royauté ne l'empêchait pas de blâmer plusieurs des actes du souverain, le concordat, la vénalité des charges de judicature, les expédients fiscaux. Au lendemain de la bataille de Pavie, son parallèle des vieux généraux qui avaient conquis la péninsule, et des étourdis qui l'avaient perdue, rouvrait une plaie douloureuse et encore saignante. D'autres observations, moins blessantes, pouvaient cependant offrir quelque chose de désobligeant. N'opposait-il pas le vieil esprit français, simple, franc et loyal, à ce nouvel esprit amolli par les voluptés et corrompu

par les astuces de l'Italie? Ne tenait-il pas pour les donjons gothiques, pour les lourds et sévères manoirs? ne faisait-il pas le procès aux peintures, aux sculptures, aux délicieux jardins dont la mode nous venait d'au delà des monts, et cela à quelques lieues des élégantes merveilles du château de Bonnivet? C'était assez de pardonner ces censures, sans se croire tenu à les encourager. Aussi, au lieu d'éloges, recevait-il la nouvelle qu'à la cour, on lui reprochait d'en savoir et d'en dire trop et de se donner le rôle d'un homme d'État. Et, tout en dévorant cette défaveur, il voyait, à Poitiers même, la protection royale étendue sur le poëte Macrin, que François Ier avait nommé son valet de chambre, et auquel il donnait à traduire ses vers dans cette langue qui lui avait valu le surnom de nouvel Horace.

Voilà quel fut pour Bouchet le résultat de sa franchise. Ses protecteurs n'étaient plus là pour négocier son pardon. Nul ne s'occupant de faire valoir ses ouvrages et de rappeler son nom, il tomba dans l'oubli. D'ailleurs Bouchet avait alors plus de cinquante ans, et la faveur de cour ne va guère chercher les écrivains à cheveux gris. Il se résigna. Après tout, disait-il,

« J'ay sans la court bien vescu,
Cent fois plus riche avec un seul escu,
Que maintes gens lesquels en ont dix mille,
Me contentant de petite famille,
De petits biens et petite maison.....
Onc je ne feis rime pour estre riche,
Onc ne jusnay pour estre parque ou chiche.
Ce que j'ay faict, c'est plus à mon plaisir
Que pour d'honneurs ou grands biens me saisir.
Car je scay bien qu'aujourdhuy pour les rimes

On n'a les biens ni les estats sublimes
Qu'ont gens lettrés de sçavoir divinal,
Civil, canon ou de médicinal.
. . . . . .
Je loue Dieu, dont pour vérité dire,
Tombé je suis au curial mesdire.
Il m'est advis que ce petit mespris
M'est quant à Dieu un honneur de haut pris.
Il vaut trop mieulx en un simple estat vivre
Qu'estre menteur et la cour des rois suivre;
Et toutesfois, si parfait ne me sens
Que je veuille estre au rang des innocens;
J'ai bien souvent loué oultre mesure
Dont maintenant suis blasmé pour l'usure.
Tout bien pensé, se taire est le meilleur,
Et que chascun sur son faict soit veilleur. »

Son découragement ne l'empêchait pas cependant de travailler toujours et d'augmenter ses *Annales d'Aquitaine*. Une seconde édition de cet ouvrage avait paru en 1531, et une troisième quatre ans après. Bouchet poussa son récit jusqu'à cette date, avec un sentiment plus assuré de la vérité historique, et une sorte de mélancolie produite par le spectacle des événements. « Et lors, écrivait-il en entamant le récit de l'année 1520, commença le temps de pleurs et de douleur, pour les injustices, exactions, et autres adversités depuis advenues en France et ailleurs, procédans, comme il est à croire, de plusieurs péchés publics, scavoir d'hérésies, superstitions, divinations, arts magiques et choses contraires à la foy catholique, qui ont eu depuis cours; et aussi que tous estats sont pervertis et desguisés de mœurs, conditions et qualités, principalement par le vice d'avarice, si très grande qu'aucun n'ay veu, durant ce douloureux temps,

tendre fors à son particulier profit, mais chacun estre contant de voir périr le bien public pour sa privée richesse. »

Cette application à recueillir et à raconter les faits l'élevait au-dessus des vulgaires conceptions de sa jeunesse. L'histoire, ce mâle emploi de l'esprit, qui grandit les forts et soutient les faibles même, avait donné du corps à son talent, et sa modestie, toute réelle qu'elle fût, ne l'empêchait pas de le sentir et de défendre à cette occasion sa dignité d'homme de lettres contre les attaques des ignorants, des envieux ou des esprits étroits qu'il rencontrait dans sa ville natale. Qu'on l'accusât de sacrifier son état aux muses, sa vie si régulière, si occupée, répondait pour lui; et d'ailleurs l'emploi de ses loisirs ne regardait personne. Il se résignait même au reproche de trop louer ses bienfaiteurs, aimant mieux pécher par excès de reconnaissance que par ingratitude. Mais qu'on affectât de méconnaître ou d'oublier l'historien pour le mettre au rang des faiseurs de *farces* ou de *sotties*, cherchant le scandale et s'amusant des vices d'autrui, voilà ce que sa bonté et sa résignation chrétienne ne pouvaient accepter. Il écrivait à l'abbé d'Angle à ce propos :

Les ignorans janglent que je bastelle;
Des bastelleurs la façon n'est pas telle :
Je n'escris rien qui ne soit approuvé
Et par histoyre ou bon acteur prouvé
. . . . . .
La main ne metz en farces ne mistères,
Aussi mes vers sont tristes et austères;
Mais quelques gens, foulz et injurieux
Rudes d'esprit, haussaires glorieux,
Lorsqu'ont vouloir quelque injure me faire,

Dient que je suis ung farseur et rithmaire,
Qui me faict mal, quand l'art des orateurs
Voy despriser par tels foulz détracteurs.
Confort je prens en ce qu'homme de lettre
Ne voulut onc tel noble art si bas mettre,
Et qu'on n'a veu ni me veoit-on jouer
Farce ne rolle et à ce me louher.
Ung rolle joue au parquet de justice,
Comme aultres font, chascun en son office. »

Le *mystère*, ajoutait-il avec un demi-sourire, c'est la vie d'ici-bas :

« Les fainctes (décors) sont tous les honneurs mondains
. . . . . .
Celuy qui porte aux joueurs le papier,
Se nomme abus, menteur comme un frappier,
Car c'est celuy qui conduit la faintise,
Et qui les gens en tous estats desguise.
Les menestriers ce sont mondains plaisirs,
Jeux, passe temps et sensuels désirs.
Le jeu prend fin quand la nuyt est venue,
Mort est la nuyt qui vient comme incogneue, etc. »

Ce dédain d'un vieux basochien pour les amusements de sa jeunesse aurait cependant de quoi étonner, si l'on ne songeait qu'ils devenaient chaque jour plus suspects au pouvoir et moins goûtés des gens paisibles, à cause du désordre qu'ils amenaient parfois. A Poitiers, des représentations de ce genre avaient partagé en deux camps les écoliers et les clercs du palais; des plaisanteries, on en était venu aux injures, puis aux épées, et le bon Bouchet, dans une de ses lettres, ne s'épargnait pas à prêcher la concorde aux combattants. Aussi se refusait-

il aux instances du *roi de la Basoche* de Bordeaux, qui le priait de composer quelque pièce pour son théâtre. « Si j'avais ce talent, disait-il, j'y renoncerais par le temps qui court, ne voulant me rendre coupable ni de mensonge, ni de flatterie. Il faut en pareille matière se garder de toucher aux grands seigneurs. Les rois et le temps sont deux puissances contre lesquelles il n'est pas prudent de murmurer. » Il admettait cependant qu'on prît pour sujet les travers habituels de la société, sans nommer ni critiquer personne, conseil excellent en soi, mais peu applicable au genre, puisque la *farce* ne vivait guère que d'allusions directes, et que la médisance était une partie essentielle de son agrément et de son succès.

A ces spectacles, Bouchet préférait de beaucoup ses livres et le commerce de quelques amis. De ce nombre étaient deux jeunes avocats de la ville, Germain Emery et Florent Thibaut. Il se plaisait à leur donner des conseils de conduite, en même temps que des leçons dans l'art des vers; il se réjouissait de voir naître à Poitiers, au sein de la magistrature et du barreau, une sorte d'école poétique qui relèverait la ville de son infériorité littéraire et la mettrait au rang de quelques cités mieux favorisées, grâce à un génie plus heureux ou au séjour de la cour.

Quelquefois le hasard lui envoyait un correspondant; ainsi, le jeune Philibert de Chalons, prince d'Orange, prisonnier de guerre au château de Lusignan, où il couvrait les murs d'injures contre les Français, désira le voir et lut ses vers avec plaisir. Bouchet le trouvait fort entendu en poésie, mais il ne pouvait lui pardonner sa haine de la France. « Il estoit, dit-il quelque part, autant mauvais François que j'en cogneu onc. Car peu esti-

moit la force, férocité et exercice des François vivans et aussi peu celle des passés, et vouloit tout l'honneur de prouesse estre attribué aux Bourguignons de la Franche-Comté. Aucuns l'excusoient, disant qu'on l'avoit mal contanté en France. Quant à moy, je conjecture que c'estoit par nature, parce que, si les cronicques de France ne me deçoivent, ses prédécesseurs furent peu loyaulx à la couronne. »

Une autre fois, les lettres venaient le solliciter de plus loin. Le secrétaire de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître des chevaliers de Rhodes, lui adressait de Nice une épître rimée sur un navire, au milieu des préparatifs de guerre et du bruit des armes. Ce secrétaire, Germain-Colin Bucher, dont le nom figure parmi les poëtes de ce temps, après les compliments obligés, demandait la faveur d'un commerce littéraire avec lui et lui envoyait de curieux renseignements sur les courses que les chevaliers faisaient alors contre les Turcs. Bouchet mettait de côté les renseignements pour les placer dans la continuation de ses *Annales*, et répondait en s'excusant sur la grossièreté de son style :

« Aussy que suis de terre pictavique,
Qui trop se sent de la langue gothicque. »

Il était alors à la campagne, où la peste de 1532 l'avait chassé, et il se hâtait de rimer une longue épître à tous les Etats, dont il avait déjà fait dix mille vers. « Et puys, ajoutait-il,

Si ce labeur trop long grafve ma teste,
Sur mes enfans repos quiert ses appuys.
L'un d'eux me rit, et l'autre me fait feste,

L'autre gergonne en termes enfantins,
Et cependant le disner on appreste.
Les oiseillons j'oy chanter les matins,
Sur le serain, voy dancer pastourelles,
Et sur le soir latrer les gros mastins.

. . . . . .

Quant au désir des honneurs terriens,
N'en suis pressé, mon cueur ne s'en tourmente,
Content je suis de mes tant petits biens;
Et en cela, cher frère, je me vante,
Que riche suis autant que l'empereur,
Car content suis quelque grand vent qui vente. »

Mais si Bouchet était flatté de ces nouvelles amitiés littéraires, les plus douces pour lui étaient toujours les anciennes. Il avait perdu Jean d'Auton, mort en 1527, après dix ans de la pratique assidue des plus austères vertus monacales; mais il gardait toujours le bon Ardillon, qu'il appelle quelque part :

Le mien support, ma ressource certaine,
Mon bienfaiteur, mon maître et mon seigneur.

C'est Ardillon qui l'aidait à supporter l'oubli de la cour, les critiques des envieux, et qui corrigeait les fautes de ses ouvrages. Souvent, lorsque les procès lui laissaient quelque loisir, et que le matin promettait une belle journée, il montait à cheval, sûr de trouver à Fontaine-le-Comte un accueil aimable, et quelquefois une société choisie. Nous en connaissons par lui quelques membres : Troya, cordelier au couvent de Poitiers, et deux jeunes étudiants en droit de l'université, Nicolas Petit, qui en devint plus tard recteur, et Quintin, esprit plus hardi et plus vif, et destiné à une assez fâcheuse célébrité. Quintin, qui reprochait aux Français d'aller chercher leurs

admirations à l'étranger, félicitait chaudement Bouchet d'avoir écrit l'histoire de sa patrie et de sa province, en se servant de la langue nationale. Il admirait surtout, dans les *Annales d'Aquitaine*, le récit des guerres des Anglais en Poitou, premier essai sur un sujet bien neuf alors, et qui aujourd'hui encore est loin d'être épuisé. A propos d'histoire, la studieuse compagnie travaillait à déchiffrer une charte, à deviner le sens d'une inscription, et se plaisait à remonter le cours des âges, non loin des restes de ces aqueducs romains qui portaient jadis à Poitiers l'eau limpide de la source à laquelle le monastère devait son nom. Une autre fois, c'était le tour de la poésie avec le nonchalant et élégant Mellin de Saint-Gellais, et d'autres encore, « tous divers en vesture, » mais réunis par l'amour des lettres. Bouchet vit aussi à Fontaine un hôte déjà fameux par sa science non moins que par ses aventures, et dont les saillies annonçaient l'étrange et puissant ouvrage qui allait répandre dans toute l'Europe le nom de François Rabelais.

Rabelais habitait alors dans le voisinage, au prieuré de Ligugé, chez l'évêque de Maillezais, Geoffroi d'Estissac, qui préférait cette agréable résidence aux marécages de son évêché. Le moine, échappé de Fontenay, y resta six ans comme secrétaire, en attendant un bénéfice. C'est lui qui introduisit Bouchet dans cette maison, dont l'hospitalité de bon goût contrastait fort aux yeux du procureur avec l'arrogance des gens du palais et des gros bourgeois de Poitiers. Il était impossible de voir Rabelais sans être frappé de son originalité, et Bouchet, toujours respectueux, l'admirait fort, « comme expert en toute clergie. » Leurs prédilections littéraires n'étaient cependant pas les mêmes. Ce Guillaume Crétin,

Dont le françois est de telle prestance,
Qu'il resplendit autant que le latin,

devient sous la plume de Rabelais le vieux poëte *Raminagrobis* donnant à Panurge, sur son mariage, la consultation que chacun sait. Le Maire, un des types sur lesquels Bouchet essayait de modeler son talent, est pour le grand railleur « maistre Jan Le Maire qui contrefaysoit du pape, et à tous ces paoures roys et papes de ce monde, faysoit baiser ses pieds, et en faysant des grobis leur donnoyt sa bénédiction, disant : Guaignez les pardons, cocquins, guaignez, ils sont à bon marché, etc. » Pourtant, Rabelais estimait les écrits de son modeste ami, et les trouvait « doux et melliflues. » Quand je lis tes œuvres, lui écrivait-il, il me semble

« Que j'apperçoy ces deux poincts tout ensemble
Esquels le prix est donné en doctrine,
C'est assavoir douceur et discipline. »

Si Rabelais entendait par là bonne foi, sincérité et méthode, sa louange ne s'éloignait pas trop de la vérité.

Il faut croire aussi que la conversation de Bouchet était plus gaie et plus piquante que ses livres, et qu'on ne le trouvait point ennuyeux convive. En parlant de Ligugé, il n'oublie pas la petite chapelle, théâtre du miracle de saint Martin; il a aussi un souvenir pour

« Ces bons fruicts et bons vins,
Que bien aymons entre nous Poictevins. »

Mais n'insistons pas sur cette amitié mal sonnante; et pour qu'on la lui pardonne, hâtons-nous d'indiquer la part qu'il prit en plusieurs circonstances à des représen-

tations de *mystères*. Bouchet demeura un des fidèles de ce genre frappé à mort et déclinant chaque jour. Son goût des théâtres, que les années n'avaient pas amorti, et qui se refusait, peut-être à regret, la *moralité* ou la *farce*, trouvait là du moins une satisfaction qu'on pouvait savourer sans remords. C'est lui qui, avec son compère le procureur Jean Maignen, avait fait jouer à Poitiers, en 1508, le *mystère de la Passion*. La représentation dura neuf jours. Les chanoines de Saint-Hilaire n'avaient pas dédaigné d'y assister, et un chantre de cette église, maître Gallois, s'était chargé du personnage de Satan. Un procès-verbal contemporain atteste que tout se passa « honorablement et sans scandalle, » circonstance qui était vraiment à noter, car quelquefois les Athéniens du temps troublaient le spectacle par des plaisanteries déplacées ou par des huées indécentes.

Ce fut encore à Bouchet qu'on s'adressa longtemps après, en 1534, quand on voulut monter la *Passion* de Jean Michel, évêque d'Angers. L'occasion était la grande revue du ban des gentilshommes, qui attirait à Poitiers la noblesse des alentours. Ce projet de fête avait des adversaires qui repoussaient le genre en lui-même, d'autres qui alléguaient, pour l'ajourner, la mauvaise récolte de l'année, la peste qui régnait dans la ville. Le vieux Bouchet n'en prit pas moins à tâche de triompher des obstacles, et l'on trouve dans ses œuvres le naïf tableau de cette sorte de campagne dramatique. Il fallut revoir le manuscrit de la pièce, et en retrancher les passages qui pouvaient prêter à la censure, rassembler un nombre considérable de *joueurs*, faire répéter leurs rôles, veiller aux échafauds et aux décorations, sans perdre de vue les ruses des malveillants ou des mauvais plaisants qui vou-

laient mettre des entraves à la représentation. Le grand jour arriva enfin, et la pièce fut jouée sur la place du Marché-Vieux, au milieu d'une affluence énorme et en présence de tout le clergé de la ville, du 19 au 30 août consécutivement, malgré d'insupportables chaleurs. Il paraît pourtant que la précipitation et le manque d'espace nuisirent à la commodité des échafauds et à la beauté des décors; mais la pièce fut jouée avec un grand ensemble, sans que les acteurs se prissent aux cheveux, ce qui n'était pas sans exemple. Aussi Bouchet leur écrivit-il une belle épître pour les féliciter, et tira, en prédicateur consommé, une leçon morale des principales situations de la pièce. C'était là, en effet, la signification primitive des *mystères*, mais elle disparaissait de jour en jour. Bouchet nous a conservé le nom de l'acteur principal, Jean Ozneau, maître dès œuvres de maçonnerie, jeune homme de bonnes mœurs et d'une physionomie douce, qui s'était chargé du personnage de Jésus-Christ. Déjà malade, il mit tant d'ardeur dans son rôle, et se donna tant de peine pour la réussite de la pièce, qu'il succomba peu après, à l'âge même, fait observer son biographe, où mourut le Sauveur. Nous savons aussi par lui le nom d'un modeste ouvrier qui prenait part à ces jeux, Jean Formond, sacristain de Notre-Dame-la-Petite, décorateur fort adroit, qui faisait rire tout le monde par ses grimaces, qui dansait fort bien en *lourdois*, et qui vécut, ajoute naïvement Bouchet, quatre-vingts ans sans s'enrichir, mais sans rien devoir à personne.

Ce *mystère* fut joué, la même année, dans plusieurs villes de l'Anjou et du Poitou; et les gens d'Issoudun en firent choix également pour se distraire et remercier Dieu d'une abondante récolte. Bouchet, qui avait acquis la réputa-

tion d'un bon *entrepreneur*, c'est-à-dire d'un directeur habile, reçut d'eux, avec un petit présent, une lettre qui le priait de venir les aider et le prévenait aussi « que le raisin du pays ne sentait pas l'eau. » C'était flatter son secret penchant; mais il ne put accepter cette flatteuse invitation, et en envoyant son manuscrit, qui n'était qu'une copie un peu arrangée du *mystère* de Jean Michel, il l'accompagnait de quelques conseils. Ainsi, il recommandait de proportionner les rôles aux âges et d'accommoder les vêtements aux rôles : « n'étant pas beau, disait-il, que les docteurs d'école, les pharisiens et les gens de conseil aient le même costume qu'Hérode ou Pilate. » Ses instructions sur les décors, sur les arrangements de la scène, font voir que si l'or et la soie, les tapisseries et les chasubles étaient généreusement prêtés pour rehausser la somptuosité de ces fêtes en plein vent, l'art du machiniste était encore dans l'enfance, et qu'il fallait aux spectateurs plus que de la bonne volonté pour garder quelque illusion dramatique.

Peu après, en 1536, Bouchet fut encore sollicité de se joindre aux citoyens de Bourges qui montaient le fameux *mystère* des frères Grébau, les *Actes des apôtres*, pièce à plus de quatre cent quatre-vingts personnages, dont la représentation eut lieu dans l'amphithéâtre romain de leur ville. Bouchet déclina l'honneur qu'on lui proposait; mais ce fut le sacrifice le plus grand qu'il eût fait de longtemps à la crainte de perdre sa clientèle. Pourtant, disait-il,

« Désire fort, disant mes patenostres,
De voir jouer les *Actes des Apostres*,
Parce que c'est la prosécution
Du fruict tant doux de cette passion

De Jesus-Christ, voir la forme et guise
Comme a esté plantée saincte Église. »

Cette façon toute chrétienne et toute naïve d'envisager les *mystères* nous montre le fond de l'âme de Bouchet, je veux dire le sentiment religieux. Il avait pu jadis attaquer le pape et s'élever avec véhémence contre les abus de l'Eglise, mais sans douter sur la doctrine, sans plonger au fond des mystères. Cette généreuse colère, cette indignation saine étaient sans fiel et sans arrière-pensée. La réforme, de sa lueur hostile, n'était pas venue montrer aux hommes de cet âge que leur foi côtoyait des précipices. On se révoltait parfois contre la cour de Rome; mais la soumission retrouvait son jour. Pour ne parler que des amis de Bouchet, Jean Maignen entra dans les ordres; Blanchet lui-même se fit prêtre, et mena une vie exemplaire pendant vingt ans, sans renoncer tout à fait à cette verve caustique qui avait jadis tant réjoui et quelquefois scandalisé sa ville natale.

Bouchet n'alla pas jusque-là; mais, l'âge mûr tirant à sa fin, il donna plus de place dans ses compositions, comme dans sa vie, à la pensée religieuse. Il avait plus que jamais la prétention de moraliser et d'instruire. C'est ainsi qu'il composa en 1534 le *Triumphe de la noble dame*, qui embrasse tout ce qu'un homme du monde doit savoir, depuis la tenue d'une maison et l'hygiène du corps, jusqu'à un abrégé de théologie. Quoique laïque, un penchant irrésistible l'avait toujours attiré de ce côté. Suivant son usage, il avait fait revoir son livre par des docteurs d'une science et d'une foi irréprochables, sans pouvoir échapper à quelques critiques sur son explication du dogme de la prédestination, redoutable sujet qui,

de l'ombre du sanctuaire, commençait à se produire au grand jour de la discussion publique. Bouchet présentait son manuel comme une sorte d'expiation de ses poésies profanes, si morales pourtant; il l'offrait aux dames pour les détourner de lire ces traductions de la Bible en langue vulgaire, qui avaient fait dans le sein des familles tant d'adeptes secrets de la réforme.

C'est qu'en effet les progrès de la réforme devenaient alarmants. François Ier ne lui avait opposé d'abord que des alternatives de tolérance et de rigueur, et ce n'est qu'en 1535 qu'il prit une attitude solennellement menaçante contre les hérétiques.

Cette démonstration effraya et dispersa la petite troupe de poëtes et de savants qui jusque-là s'était jouée presque en sécurité sous l'aile du pouvoir. Marot, un des plus compromis, alla chercher un asile à Ferrare, auprès de Renée de France, qui couvrait de sa protection les nouvelles idées.

La légèreté étourdie de Marot s'accordait peu avec la gravité de Bouchet; mais, en apprenant son infortune, il ne voulut se souvenir que de son talent; il était surtout trop honnête pour s'enrôler dans la perfide campagne qu'entreprenait contre l'exilé un mauvais poëte du temps, Sagon, dans le but de se venger de ses critiques et d'hériter de sa place à la cour. Sagon fit écrire et écrivit lui-même à Bouchet pour qu'il donnât à cette mauvaise action l'appui de sa bonne renommée.

« Viens contre ce Marot malin,
Bouchet, et toi Germain Colin. »

Mais le procureur, sans blesser personne, sut se tirer

de ce mauvais pas. Il convenait que Marot avait eu tort de critiquer si amèrement Sagon, ajoutant que le champ de la poésie était assez vaste pour que les talents les plus variés pussent le cultiver sans se nuire et sans se combattre; mais une attaque contre Marot, dans le moment où il était exilé, lui paraissait manquer de mesure et de générosité. Il saisissait cette occasion de rendre hommage à ce vrai poëte, comme il l'appelait, montrant ainsi que, s'il était incapable de marcher, même de loin, sur ses traces, il sentait le charme de cet aimable esprit, si cher aux lettres françaises.

Est-ce à ce propos qu'a été forgée l'anecdote singulière que Bouchet avait partagé les erreurs de Marot, et qu'il en avait été puni par la prison? Il est certain que plusieurs de ses amis embrassèrent les nouvelles idées : ainsi le cordelier Troya, Germain Colin, Quintin, qui fut expulsé de Poitiers comme hérétique, et qui plus tard donna aux états d'Orléans des gages de son repentir en prononçant un discours violent contre les protestants. Cette circonstance peut expliquer l'anecdote, sans qu'elle soit plus vraie pour cela. Bouchet ne craignit pas de plaindre Marot, mais en reconnaissant qu'il s'était attiré lui-même ses infortunes.

Mais las, Marot, pour cuider hault voller,
Et les secrets d'Évangile accoler,
Et repugner aux précepts de l'Eglise,
S'est par sa faute en très grant peine mise.
Il me desplaist le veoir infortuné,
Parce qu'il est un vrai poëte né. »

Dans les épîtres qu'il composa à cette époque, il condamne nettement et formellement les hérétiques, et re-

produit contre eux les reproches qu'on leur faisait alors; mais, à ce moment même, il ne retranchait rien de sa critique des abus de l'Eglise, demandant qu'on prît parti entre ceux qui ébranlaient la foi, et entre les hypocrites, dont la conduite calomniait et compromettait la pure doctrine. Sa piété sereine et confiante ne voulait pas admettre qu'en présence d'une pareille attaque contre le dogme, ses récriminations, quoique justes, pouvaient paraître imprudentes et déplacées, et que la tactique des catholiques avisés était de serrer les rangs contre l'ennemi, au lieu de lui indiquer le faible de la place.

Bouchet approchait alors de sa soixante et dixième année; mais son talent, qui n'avait jamais eu ni fraîcheur ni jeunesse, gardait, sous les glaces de l'âge, son intarissable fécondité. Jusqu'à la fin il exerça son métier de procureur; jusqu'à la fin aussi il s'en délassa par des compositions littéraires. Les deux fruits peu savoureux de sa vieillesse sont le *Jugement poëtic de l'honneur féminin*, où l'on regrette de trouver tant de louanges prodiguées à Louise de Savoie, et le *Triumphe de François Ier*, monument bizarre, mais de bon cœur et de bon vouloir, à la mémoire d'un souverain qui ne s'était jamais soucié d'encourager sa modeste muse. La seule faveur qu'il lui dut fut l'admission gratuite d'une de ses filles au couvent de Sainte-Croix, à Poitiers, et je ne sais si le roi exauça l'humble requête qu'il lui adressa pour être déchargé de sa part d'un impôt extraordinaire mis à l'occasion de la dernière guerre, et qui s'élevait pour lui à la somme de cinq écus. Marot avait obtenu des faveurs d'argent de François Ier; mais ses sollicitations étaient des chefs-d'œuvre d'adresse, de flatterie et de grâce.

Bouchet n'abandonnait pas non plus son ouvrage de

prédilection, les *Annales d'Aquitaine*. Leur renommée, parvenue jusqu'à Paris, avait appelé les contrefaçons. Deux éditions parurent dans cette ville, en 1557 et en 1540; celle-ci, avec une continuation mise par supercherie sous le nom de l'auteur, « ce qui est crime de faux, écrivait-il, me supposant contre vérité ce qu'ils ont continué estre de mon ouvrage, combien que ce soient choses triviales, non sentant l'histoire. » Il se remit donc à l'œuvre, recueillant les édits, les traités, les pièces officielles, interrogeant des témoins oculaires; et l'édition qu'il publia à Poitiers, en 1545, contenait le récit des faits jusqu'à cette date. Le scrupuleux annaliste n'en continua pas moins à noter les événements d'année en année, tâche à laquelle il resta fidèle jusqu'à son dernier jour. Ce recueil de matériaux, où l'on sent la précipitation et la fatigue, servit à l'édition de 1557, qu'il avait peut-être préparée et qui parut peu de temps après lui.

Un autre soin des dernières années de sa vie fut la publication régulière de ses ouvrages, édités incomplétement, en divers lieux, souvent à son insu, ce qui n'était pas rare à cette époque, et sert à expliquer pourquoi les auteurs tiraient si peu de profit de leurs livres. Tout cela formait une masse énorme et indigeste de vers et de prose. Il en confia la réimpression à son ami Jacques Bouchet, libraire à Poitiers. De tant d'écrits, il ne regrettait que ses premières œuvres de jeunesse; mais il n'eut pas le courage de s'en séparer, et les imprima avec les autres, en se bornant à les corriger un peu.

Il se plaisait à constater les progrès matériels de l'imprimerie depuis cinquante ans environ; et, en effet, on peut les suivre aisément sur ses diverses éditions. Bouchet n'oubliait pas l'éloge de cet art nouveau, et, en se

réportant à sa jeunesse, il se réjouissait de la facilité croissante des études, de la diffusion des connaissances, sans songer que l'imprimerie donnait des armes redoutables à cet esprit d'examen qu'il déplorait et qu'il essayait de combattre. Il ne pouvait s'empêcher aussi d'être frappé du perfectionnement du langage et des formes poétiques qui, depuis cinquante ans, étaient agitées d'un continuel mouvement, et il s'efforçait, sans trop y réussir, de mettre son style suranné en harmonie avec le goût du jour.

Ce qu'il sentait plus confusément, c'était la transformation radicale que préparait dans notre littérature l'étude de l'antiquité. Poitiers comptait quelques adeptes de la nouvelle et audacieuse école qui s'élevait; mais ces jeunes gens semblent avoir eu peu de respect pour la vieillesse du *Traverseur des voies périlleuses*, dont le surnom semblait alors gothique et ridicule. L'un d'eux, Joachim du Bellay, un moment élève de l'université de Poitiers, faisait paraître, vers 1550, comme un étendard de révolte, son *Illustration de la langue française*, et renvoyait dédaigneusement Bouchet, comme ses confrères en chevalerie, aux paladins de la Table ronde.

Bouchet s'en émut peut-être, mais il ne pouvait refaire sa vie. Ce qu'il savait, il ne l'avait puisé qu'aux sources françaises. Quoiqu'il n'ignorât pas les lettres anciennes, il n'en avait pas cette connaissance approfondie et cette admiration passionnée d'où jaillit la nouvelle réforme. Il se résignait d'ailleurs à son insuffisance comme poëte, et la proclamait dans des vers qui en étaient le trop véridique témoignage; mais il se rendait justice en disant que le grand but de sa vie avait moins été de faire de beaux vers que de donner des leçons utiles et de dire la vérité.

Au reste, s'il était dédaigné de la jeune école poétique, il comptait encore des admirateurs parmi quelques beaux esprits de province, attardés et engagés dans cette rude et épaisse poésie, cette larve d'où était éclos le génie brillant et léger de Marot. L'un d'eux, Jean Bresche, avocat de Tours, s'élevait presque jusqu'au lyrisme en louant un talent qui méritait à coup sûr moins d'emphase, et reprochait à la ville de Poitiers de méconnaître la poésie qui s'asseyait à son foyer. Ce n'est pas cependant que Bouchet ait passé inaperçu dans sa ville natale; il eut sa part des honneurs municipaux; il était devenu un des soixante et quinze bourgeois de la cité, ce qui prouve du moins qu'il avait l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il se démit, au mois de mars 1552, de cette fonction en faveur de son fils Gabriel; mais ses collègues, ne voulant pas se priver de ses avis, décidèrent qu'il assisterait, sa vie durant, aux séances du corps de ville. Il mourut après 1555, riche de jours et emportant les souvenirs accumulés de cinq règnes. Avec lui disparut un des derniers représentants de l'école des Le Maire, des Cretin, des d'Auton et des Meschinot. Cette école était alors bien complétement morte; la renommée de Marot lui-même pâlissait; la faveur était à Ronsard et à sa pléiade, qui tournaient violemment la muse gauloise vers l'imitation de la Grèce et de l'Italie.

Deux mots encore sur notre vieux poëte, ou plutôt ne lui donnons pas ce nom. Cet infatigable travailleur, qui chaque jour consacrait une heure à poursuivre la muse, n'a jamais eu le temps de l'atteindre. Il s'excusait lui-même sur son état de procureur, et, en effet, la poésie ne va guère sans loisir. Qu'on songe aussi qu'il a passé la plus grande partie de sa vie loin de la cour, alors la

seule école du goût, enfoncé dans une province que n'avait pas encore atteinte le rayon parti de l'Italie, et où l'on ne trouvait que bien peu d'amour des lettres et de politesse du langage.

Ce qui donne quelque intérêt à la poésie de Bouchet, c'est le naturel, non ce naturel exquis où l'art se fait sentir en se dérobant, mais ce naturel vulgaire, reflet de la négligence et de la monotonie de la vie de chaque jour. En parcourant ses épîtres, il semble qu'on soit introduit dans sa maison, qu'on vive de sa vie, qu'on fasse connaissance avec ses amis. C'est François Doyneau, le lieutenant général de la sénéchaussée; c'est le lieutenant particulier de Fontenay, « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant débonnaire et équitable Tiraqueau; » c'est le sénéchal du Poitou, André de Vivonne, mort en chrétien après avoir tenu pendant trente-quatre ans l'épée de justice; Pierre Prévost, le théologal de la cathédrale; Robert Irland, professeur de droit à l'université, et d'autres encore, dont les portraits peints sans art, mais non sans vérité, viennent animer cette confuse galerie. Une autre fois, on s'arrêtera à un trait de mœurs, à l'usage de couronner de fleurs rouges les convives du festin que le maire donnait chaque année à son entrée en fonctions, détail d'une poésie rustique, comme il s'en trouve plus souvent qu'on ne croit dans les habitudes de nos pères. Ce sera encore quelque esquisse du caractère local. Ainsi, on savait que les conseillers, venus pour les *grands jours* de 1531, avaient gardé un mauvais souvenir de l'aspect de Poitiers, et surtout du pavé, qui faisait trébucher leurs chevaux; mais voici bien un autre grief. Mesdames les présidentes et les conseillères, restées

seules dans leurs hôtels, s'inquiètent de leurs maris, partis pour un si long voyage.

« Nous ne savons quel pays est Poictiers,
Tant il est loing de nous et nos cartiers,
Fors qu'on nous dit que bien grande est la ville,
Mal populée et en plusieurs parts vile,
Et que le peuple est lourd en son parler,
Et toutes fois bening au long aller. »

Mais elles craignent que les dames ne leur aient pas fait un accueil fort empressé.

« ..... On nous dict qu'assez ont belles faces,
Et qu'elles ont emprunté de nos graces.
Puis peu de temps, contre les rudes mœurs
De leur pays, comme narrent plusieurs;
Autres ont dit qu'encores sont sauvages,
Voulant avoir tiltre de dames sages
Et que n'avez d'icelles passe temps
Ne compaignée : en ce y a du contemps
Et mesprisance ou grosse ingratitude
Qui ne sauroit venir d'honneste estude. »

Les magistrats ne sont-ils pas là pour ramener le repos dans la province? On devrait leur en savoir gré en diminuant pour eux les ennuis du séjour.

Il faut bien le dire, les dames de Poitiers, dans leur réponse, avouent que le reproche pourrait bien être mérité, et qu'elles ont mis peu d'empressement à ouvrir leurs maisons à ces nobles hôtes. « Notez, disent-elles pour s'excuser,

« Que nous n'avons à Poictiers tel usage;
Nous nous sentons encores du langage

Aussi des mœurs des Goths dont sont venus
Les Espagnols tant partiaulx tenus, etc. »

J'aurais voulu voir tout ce petit débat touché légèrement, comme il convenait, par la gentillesse de Marot. Malheureusement pour les gens de Poitiers, les magistrats de Paris avaient bonne mémoire, et quand, deux ans plus tard, on parla de tenir de nouveaux *grands jours* dans la province, ce n'est pas Poitiers qui fut choisie. Pourtant le clergé, la magistrature, l'échevinage avaient tout disposé pour les recevoir; leurs chambres étaient prêtes, les caves garnies de bons vins.

« Et pour le mieux, damoiselles bourgeoises
Avaient apprins plusieurs graces françoises
Pour les traicter plus honorablement
Qu'aux derniers jours et plus courtoisement.
Elles avoient adouci leur langage
Et quelque peu laissé de leur sauvage. »

Ce fut Tours qui fut préférée; et on ne pouvait s'empêcher de reconnaître que le lieu était bien choisi.

Aussi les gens y sont fort amyables
Très libéraux, courtois et fort affables.....

Je m'arrête, Messieurs; vous me fermeriez la bouche. J'aime mieux vous rappeler que les bourgeoises de Poitiers prirent gracieusement leurs revanches aux *grands jours* de 1579, et que les conseillers du parlement de Paris, à leur retour, répandirent dans toute la France le renom de l'esprit et de l'amabilité des dames Desroches.

On me pardonnera cette citation, destinée seulement à montrer le genre d'intérêt que peuvent quelquefois offrir,

toute idée littéraire mise à part, les œuvres poétiques de Bouchet. Il n'a cependant d'originalité que dans ses travaux historiques; je ne parle pas de ses *épitaphes* des rois de France, lourde et aride mnémotechnie, mais de ses deux principaux ouvrages, le *Panégyrique* de la Trémoille et les *Annales d'Aquitaine*.

Le premier est loin de cette grâce ingénue du *loyal serviteur*, ce charmant biographe de Bayard. Le récit de Bouchet est embarrassé d'allégories mythologiques qui à chaque instant déroutent le lecteur et refroidissent l'intérêt. Pourtant le pédantisme de l'auteur est sans affectation et n'exclut nullement le naturel; il ne ressemble pas à beaucoup de ses contemporains qui sont prosaïques en vers et emphatiques en prose, et quand on l'a lu, le tableau qu'il n'a pas cherché à peindre se fait de lui-même dans l'esprit. Louis de la Trémoille respire dans ces pages naïves où le cœur et la mémoire ont donné du talent au modeste procureur. On le voit tout enfant, avec ses yeux bleus et sa chevelure blonde, et « beau comme ung semidieu, » passionné pour les exercices du corps et déjà prudent et résolu tout ensemble; commençant sa vie par être page et otage au château de Plessis-les-Tours, où il arrache au vieux Louis XI, presque malgré lui, les domaines confisqués sur sa famille. On le suit dans ses fraîches et pudiques amours d'adolescence, étouffant sa passion naissante pour l'épouse d'un ami, page précieuse qui semble arrachée à un roman de chevalerie; puis courant déguisé jusqu'au fond de l'Auvergne, pour aller voir, sans être connu, la jeune princesse que la politique lui avait destinée pour fiancée : entreprise aventureuse couronnée par un loyal mariage; à vingt-sept ans, général en chef, et prenant à Saint-Aubin-du-Cormier celui qui

sera son roi; puis, au delà des monts, en Italie, à Fornoue, faisant la besogne des simples soldats et portant lui-même les boulets pour les encourager. Charles VIII mort, sa faveur, un instant compromise, lui revient, grâce à sa bonne renommée et à la magnanime équité de Louis XII, qui ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans. Dès lors, il continue à paraître au premier rang dans toutes les guerres du règne, donnant l'exemple de la fidélité la plus absolue, de la probité la plus scrupuleuse, du désintéressement, de l'horreur du mensonge. On pénètre aussi avec Bouchet dans cette vie de château et de famille si calme, si pure, puis brisée par la mort. Louis reste seul avec un petit fils en bas âge, dernier et frêle espoir de sa race. Il tombe lui-même en soldat, laissant le modèle de ces vertus rêvées plutôt que pratiquées par la chevalerie. Avec lui disparaît le dernier représentant de cette noblesse des guerres d'Italie qui n'avait d'autre pensée que l'amour du roi et de la patrie, et à laquelle va succéder la race violente et désordonnée des guerres de religion. Le nom de Bouchet est désormais inséparable de celui du *chevalier sans peur et sans reproche*, et la brillante renommée du héros protégera toujours celui qui l'a peint d'un pinceau un peu gauche, mais sincère et fidèle.

Les *Annales d'Aquitaine* offrent un autre genre d'intérêt; elles renferment, mêlées l'une à l'autre, deux parties distinctes, une histoire générale de la France et un essai d'histoire provinciale. Dans la première, Bouchet ne se défend pas des erreurs répandues de son temps sur l'origine des Français et de la monarchie; et cette partie de son livre n'a d'autre utilité que de nous apprendre où en était alors la science historique. Mais on trouve de la solidité et de l'intérêt dans son récit des règnes de Char-

les VIII, de Louis XII, de François Ier et de Henri II. Il va sans dire que Bouchet ne pénètre pas les secrets de la politique et qu'il ne connaît guère que la surface des faits. Pourtant il n'est pas seulement un écho de la rumeur publique; il avait consulté à l'occasion plusieurs témoins oculaires des faits qu'il raconte, et il nous fait profiter de ses renseignements. C'est ainsi qu'on peut adopter avec une entière confiance ce qu'il dit sur les guerres des chevaliers de Malte contre les Turcs, sur la remise des infants de France à la frontière d'Espagne, après l'exécution du traité de Madrid, sur la solennelle manifestation de François Ier contre les huguenots en 1535, sur la mort du Dauphin, sur les guerres de Picardie, à la fin du règne de François Ier et sous Henri II, et même sur quelques épisodes des querelles entre le sultan des Turcs et le shah de Perse à cette époque. Voilà pour le récit; quant aux appréciations, elles ne dépassent pas la portée d'un bourgeois de province sensé et suffisamment entendu aux affaires; mais leur modération n'exclut pas une franchise, parfois un peu chagrine, et elles servent à marquer le ton de l'esprit public dans cette période si différente et pourtant si voisine des guerres religieuses. Bouchet nous amène au seuil de ces guerres. On sent le flot qui monte en grondant, et qui bientôt emportera une dynastie et submergera un instant la nationalité même.

Ces détails peuvent se rencontrer ailleurs; mais ce qu'on ne trouve que là, c'est l'histoire suivie de la province. Le grand effort de recherches que ce travail suppose disparaît un peu pour nous, ainsi que sa nouveauté; mais il est juste de le reconnaître et de le signaler comme l'indice d'une véritable vocation historique. Malheureu-

sement l'exécution est, en plus d'un endroit, inférieure au plan. L'érudition de Bouchet n'est pas toujours sûre, sa chronologie bien assise, ses inductions historiques bien saines ; mais il n'en a pas moins le grand mérite d'avoir ouvert le premier la voie et établi, comme il disait, « la plate-forme » sur laquelle les autres ont travaillé après lui. D'ailleurs, ce que l'on consultera toujours dans son livre avec pleine confiance, c'est le récit des faits qui se sont passés de son temps dans la province et surtout dans la ville. On y voit naïvement peinte la vie d'une commune sous François Ier et Henri II, vie monotone, assez mesquine, paisible après tout, et qui va faire place aux disputes politiques et religieuses et aux émotions de la guerre. Ces détails mériteraient d'être publiés à part, et auraient pour Poitiers l'intérêt qu'offre pour la capitale le *Journal d'un bourgeois de Paris*.

Bouchet est un annaliste, et non un historien. La proportion des récits, l'enchaînement des parties, l'art en un mot, tout cela lui est étranger. Son volumineux ouvrage plaît cependant par le bon sens, le naturel et la simplicité qui y règnent; le style même, quoique très-négligé, n'a rien qui fatigue ou qui embarrasse. On n'y trouve point de goût, mais aussi point de mauvais goût; jamais un trait qui relève la pensée, jamais non plus une affectation qui la défigure. On n'en peut pas dire autant de beaucoup des annalistes et des chroniqueurs de ce siècle qui, dans leur effort pour atteindre à la majesté du style historique, n'échappent pas à l'obscurité et à l'enflure.

Un des signes les plus certains de l'effet produit par les *Annales d'Aquitaine*, c'est qu'elles suscitèrent un ouvrage destiné à les compléter et à les réfuter. Après la mort du célèbre lieutenant général La Haye, parut sous

son nom un livre dans lequel était critiqué sur plusieurs points le récit de Bouchet. L'auteur, quel qu'il soit, de cet ouvrage singulier à divers titres, en adressant à Bouchet le reproche de je ne sais quelle partialité pour les grandes maisons qui l'avaient employé comme procureur, convenait « qu'il avait bien en beaucoup de choses longuement travaillé, » et faisait un éloge complet de la partie de son travail qui concerne « les guerres et divisions » de la province. Ces recherches critiques semblaient annoncer une sorte d'émulation de travail sur les origines si obscures du Poitou ; mais elles furent interrompues par les guerres religieuses dont le fardeau pesa si lourdement sur les contrées de l'ouest de la France. Avant de raconter, il fallait vivre. Plus tard, le retour de la tranquillité ne ramena pas le goût des travaux historiques, et Pierre Robert, lieutenant général au siége de la basse Marche, venu à Poitiers en 1630, pour des recherches de ce genre, s'étonnait de n'y trouver personne qui pût satisfaire sa curiosité. C'est à Fontenay, dans la seconde capitale du Poitou, que ce travail occupait en ce moment les loisirs d'un autre magistrat, le savant, le consciencieux, l'intègre Besly. Dans son *Histoire des comtes de Poitiers*, qui parut après lui en 1649, et où le travail de Bouchet était repris avec une grande sagacité, Besly ne dissimulait pas les lacunes et les erreurs de son devancier, mais il ajoutait ces paroles qui méritent d'être recueillies : « Son travail mérite de la louange pour sa façon d'écrire simple et naïfve, où il fait quelques fois paraistre son ouvrage plein d'ardeur et d'affection pour le service de sa patrie. Que si son dessein luy a mal succédé, c'est faute de meilleures instructions et de bons mémoires nécessaires à un bon ouvrier. » Depuis Besly, nul n'a eu le droit de parler

de Bouchet avec autant d'autorité, et il convient de s'en tenir à son jugement. Proclamons avec lui cette sincérité naïve et quelquefois courageuse, ces recherches patientes, cet amour pour son pays, ce modeste mais consciencieux talent ennobli par le caractère.

Un mot encore :

Si j'avais voulu consacrer à Bouchet une étude purement littéraire, quelques pages auraient suffi; mais mon intention a été de donner quelque relief à cette physionomie d'honnête bourgeois de province, de procureur historien et homme de lettres, où respire le bon vieux temps. Bouchet est en tout un homme de la fin du xve siècle, un contemporain de Louis XII, et quoiqu'il ait prolongé sa vie jusqu'au milieu du xvie, il n'en a ni l'ardeur de nouveautés, ni ce je ne sais quoi de passionné et d'inquiet qui donne à tous les hommes de ce temps un air de famille : c'est un pur Gaulois qui ne se travaille pas à vivre, à penser autrement que ses pères. Ajoutons que si Bouchet n'est qu'un manœuvre de poésie, son bon jugement, son bon vouloir appliqués à l'histoire l'ont tiré de l'oubli; car l'histoire a cela d'encourageant, que le nom de l'écrivain, si modeste que soit son talent, reste inséparable des faits qu'il a racontés. On ne le lit plus, mais on le consulte, on le cite avec respect; c'est un ancêtre.

Pourquoi, du reste, Messieurs, ne regarder ces vieux auteurs que comme des carrières de faits, et se borner à les parcourir? Ils sont moins des personnages distincts que des médailles de leur temps; eh bien! tant mieux, l'image de ce temps sortira toute seule de leurs livres. C'est là seulement qu'on peut puiser ces couleurs vraies qui sont à la peinture des événements ce que la physio-

nomie est au visage. Ils aident notre imagination paresseuse à habiter le passé, ils nous en communiquent le sentiment, et nous permettent ainsi de souffler sur les détails nécessaires, mais arides, qui sont comme les ossements de l'histoire, et de leur donner le mouvement et la vie.

OXFORD - TAYLOR INST.

Poitiers. — Imp. de A. Dupré.

55665947